



## Formulaire 15652\*01 : Demande d'autorisation préalable de mise en location de logement

Cerfa n° 15652\*01 - Ministère chargé du logement

Permet au bailleur de demander une autorisation de mise en location de son logement si le secteur géographique du logement est concerné. À remettre à l'EPCI () ou à la mairie.

**▲ Attention** : le dossier de diagnostic technique du logement doit être joint au formulaire.

Accéder au  
formulaire [PDF - 138.2 KB] [↗](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15652.do)  
([https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_15652.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15652.do))

Vérfifié le 06 avril 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Peut-on mettre en location un logement dans une zone d'habitat indigne ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34210>)